21e ANNÉE — NUMÉRO 191 FRIBOURG : GRAND'RUE, 13 MERCREDI 19 AOUT 1891

LA LIBERTÉ

Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi.
(Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)
La Presse est une Œuvre pie, d'une utilité souveraine. (PIE IX.)

O. I. X. M. V. X.

Libenter etiam perspeximus vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita.
(Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Paris, 18 août.

Le roi de Grèce a quitté Paris.

Paris, 18 août.

Au Conseil général des Vosges, M. Jules Ferry constate un apaisement intérieur qui a ramené l'opinion *du monde à la France.*

Paris, 18 août.

Dans un discours prononcé à Albi (Tarn) M. Barbey, ministre de la marine, a dit que la France bien vivante a forcé l'estime de l'Europe.

Les manifestations de Cronstadt montrent avec éclat que le France n'est pas isolée.

Paris, 18 août.

La réunion des groupes socialistes boulangistes a acclamé un ordre du jour remerciant la Russie de l'accueil fait à Cronstadt à la marine française, et envoyant aux Alsaciens-Lorrains un témoignage d'immuable espérance.

A l'issue de la réunion, un anarchiste a tiré un coup de revolver sur M. Laur. Celui-ci n'a pas été atteint.

Fontainebleau, 18 août.

Le roi Alexandre de Serbie, accompagné de son père, est arrivé à midi 27. La gare était pavoisée de nombreux trophées de drapeaux.

Les honneurs ont été rendus par la garde d'honneur du président, composée de trois batteries d'artillerie commandées par le chef d'escadron de Lamauze.

La musique d'artillerie d'Orléans a joué l'hymne serbe au moment où le landau du roi paraissait devant le perron de l'aile Louis XV.

Le jeune roi en a gravi les degrés.

M. Carnot s'est avancé vers lui, lui a tendu la main, et, après un échange de compliments, s'est rendu avec son hôte royal dans les appartements de réception où a eu lieu la présentation.

Un déjeuner de vingt couverts a été servi à 1 heure. Mme Carnot avait à sa droite le roi Alexandre et à sa gauche le roi Milan. A droite du président était M. Nicolitsch, ministre de l'Instruction publique, et à sa gauche M. Ribot.

Berlin, 18 août.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit, à propos des négociations du traité de commerce avec la Suisse, que, malgré l'accord obtenu sur les points principaux des tarifs existants, il reste toute une série d'articles importants pour la discussion desquels il faudra encore quelque temps.

On a cependant le ferme espoir qu'après la clôture des négociations avec l'Italie, les points en litige seront résolus.

Londres, 18 août.

Le navire-école *Bougainville* est arrivé ce matin à Spithead, où il atteindra l'escadre française.

Il a échangé les saluts avec les navires et les forts anglais.

Copenhague, 18 août.

D'après le *Berlingshe Tidende*, la princesse de Galles arrivera ici samedi prochain.

L'empereur et l'impératrice de Russie et la reine de Grèce sont attendus lundi ou mardi de la semaine *prochaine*.

Saint-Pétersbourg, 18 août.

On mande de Tiflis que le consul de Turquie dans cette ville a été appelé à Constantinople.

Il remettra à la Porte un projet concernant la participation des Arméniens de Turquie à la prochaine élection du Catholicos ou chef spirituel de tous les Arméniens.

Berne, 18 août.

Cette nuit est décédé à l'hôpital de l'Ile l'un des blessés de la catastrophe de Zollikofen, M. Suter, de Bienne.

Le nombre total des morts s'élève donc à 15.

DERNIÈRES NOUVELLES

Etudiants suisses. MM. les membres honoraires et les membres actifs des sections de Fribourg qui participeront aux fêtes jubilaires de la Société, à Schwyz, sont priés, en vu du billet collectif, de s'annoncer jusqu'à samedi à 4 heures, à M. *Maurice Berset*, lic. en droit, président de la Section cantonale, rue du Boulevard, Fribourg.

CONFÉDÉRATION

LES FÊTES DE BERNE

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

Le programme des fêtes bernoises se déroule merveilleusement et nous conduit de surprises en surprises. Jamais encore, en Suisse, il ne nous a été donné d'assister à de pareilles solennités ; c'est un succès splendide qui dépasse toutes les espérances et toutes les prévisions.

Sans contredit, la journée d'hier, samedi, a été la plus belle, la plus variée, la plus curieuse. Le soleil, si avare cette année, semblait se faire un plaisir de prodiguer à la fois son éclat et sa chaleur.

La première représentation du *Festspiel* a marché admirablement et la fête de la jeunesse nous a ouvert des horizons insoupçonnés. Nous reviendrons encore sur cette partie du programme, de beaucoup le plus original, le plus instructif, et nous nous proposons de l'offrir en méditation à ceux de nos lecteurs qui, dans notre cher canton de Fribourg, s'intéressent aux jeunes générations, cet espoir charmant du XXe siècle.

Ce matin, comme d'habitude, nous sommes tirés de notre sommeil par une forte canonnade et par les accents de retentissantes fanfares. Il est 6 heures. Déjà les rues sont pleines d'une foule endimanchée et joyeuse. A combien évaluerons-nous l'ensemble des curieux ? Les données exactes manqueront, mais le chiffre de 150,000 a été avancé, nous n'avons pas beaucoup à y retrancher pour rester dans le vrai.

Un violent orage a éclaté pendant la nuit, et l'atmosphère pesante, lourde hier, est déchargée et fraîche. Quelques averses tombent, qui font craindre le mauvais temps. Beaucoup interrogent le ciel, il y a des visages inquiets et désolés. Mais, bast ! il faut compter avec la veine traditionnelle du *Moutz*.

La représentation avait attiré plus de monde encore que la veille, pas un siège inoccupé, même aux places coûteuses des premiers rangs.

Une pluie violente est tombée pendant quelques minutes, pas un des spectateurs n'a bougé ; le spectacle s'est terminé au milieu d'un enthousiasme général et véritablement patriotique. Les chapeaux volaient en l'air, les larmes coulaient de bien des yeux, l'admiration, le plaisir, l'émotion se disputaient les cœurs. Comme la veille le *Rufst du mein Vaterland* a été repris en chœur par la foule entière.

A midi le banquet officiel à la cantine. Les deux énormes bâtiments regorgent de convives. L'ordre le plus parfait n'est pas un instant troublé. Ce banquet a eu ceci de particulier qu'aucun *toast* n'a été prononcé. L'éloquence était dans le tableau même que nous avions sous les yeux et elle frappait au cœur plus qu'aucune parole.

Les acteurs du *Festspiel*, avec leurs costumes variés, remplissent une quantité de tables. Il y a dans certains coins un entrain fou, toujours du meilleur aloi. On se montre les personnages principaux : Bubenberg, Hallwyll, de Haller, d'Erlach (le plus habile de tous, celui qui a eu dans son débit le plus de finesse, dans son action le meilleur réalisme), de Steiger, etc. On trinque avec eux et il faut voir combien ils prennent leurs dignités au sérieux.

Du reste, le *sérieux* en toutes choses, c'est la note caractéristique de cette fête. La blague, le scepticisme ont perdu leurs droits, les acteurs *croient que c'est arrivé*, nous le croyons avec eux. La puissance de la tradition historique s'est manifestée, elle nous tient sous son joug, et dans le petit page blasonné qui passe, nous saluons le grand siècle dont il est la vivante et gentille évocation ; en vidant le verre que nous tend un vieux *landstürmer*, nous frissonnons des indignations courageuses dont il semble être animé encore.

A peine avons-nous le temps d'arriver au dessert, déjà de nouvelles attractions nous sollicitent. La *Volksfest* doit être aussi comprise dans les parties réussies des fêtes.

Le cortège représente les différents districts du canton avec les costumes de chaque localité. *Parmi les groupes*, citons, la noce villageoise avec le char du trousseau, la bande des faneurs et des faneuses, les pêcheurs, les matelots, les joueurs de mail-lets, les lutteurs de l'Oberland et du Simmenthal, etc., etc. Le nombre des participants à ce cortège est aussi très considérable.

Quelle aimable fraîcheur chez toutes ces paysannes ! Quelle *désinvolture chez ces* beaux gars qui les conduisent ! Comme tous ces gens-là sont vifs, heureux ! Combien ils sont dans la peau de leur rôle ! Ce ne sont point là des mercenaires embauchés par les Comités, mais de vrais paysans, bons, joviaux, vigoureux et sains. Ils sont en famille ; on a fouillé les vieilles armoires pour dénicher ces tabliers, ces corsages et ces bonnets ; rien de convenu, d'apprêté, de théâtral, et c'est l'inexprimable charme. Après avoir paradé sur la *Festplatz*, le *cortège prend place sur la grande scène* du *Festspiel* et pendant des heures c'est une suite de productions campagnardes.

La foule était grande ce matin, la voilà doublée, et ce ne sont pas les mêmes spectateurs, c'est le tour du peuple, du paysan ; de tous les villages ils sont venus, les vieux et les jeunes, et on s'entasse sur les gradins, le long des balustrades, partout.

Nous n'en finirions pas de décrire les diverses parties du spectacle. Voici les lutteurs ; les plus fameux sont cotés comme *aux courses les chevaux pur sang. Ah ! les* beaux muscles, les puissantes carrures ! Nos luttes nationales ont peut-être quelque chose de brutal, mais elles révèlent la force d'un peuple toujours jeune, toujours sûr de sa lourde main, qui a valu bien des épées damasquinées.

Aux luttes succèdent des danses champêtres, des ballets : dois-je employer ce mot de l'argot théâtral pour dépeindre des jeux qui sont surtout populaires, simples et gracieux, comme nos vieilles coraules *gruyériennes ? Les fanfares des divers* villages accompagnent ces scènes, puis viennent des chanteurs, des chanteuses : tantôt éclatent l'harmonie naïve des *jodels*, tantôt les refrains plus savants ; ce sont ici les vachers du Guggisberg, là les demoiselles d'Interlaken, de Berthoud ; quelle multiplicité de productions ! mais voici la noce qui se met à danser ; les vieilles mamans ne sont pas les moins lestes. C'est tout à coup comme un entrainement subit, chacun danse, la foule se met de la partie : un tohu-bohu endiablé, une sarabande immense. Et dans cette foule exubérante, pas un cri déplacé, pas un désordre, pas une attitude blessante !

Pendant un entr'acte, M. le conseiller national Berger trouve le temps d'adresser à tout ce brave peuple quelques paroles en dialecte, elles sont couvertes d'acclamations.

Si j'insiste sur cette partie de la fête, c'est qu'elle a frappé tout le monde.

Les populations campagnardes du canton de Berne y ont révélé leur force, leur vitalité, leurs traditions robustes. Il y a là une puissante organisation, un amour du bon vieux temps, un orgueil national, que beaucoup n'ont plus. Ah ! gardons précieusement, dans nos costumes, dans nos mœurs, l'empreinte du passé ; fuyons le modernisme niveleur et ne perdons pas, sous prétexte de démocratie, d'égalité, ces coutumes qui paraissent puériles et surannées ; elles sauvegardent mieux que les lois l'amour de la famille et du clocher ; elles rendent attrayants les plus pénibles labeurs villageois, elles ennoblissent les conditions modestes.

Berne est puissante parce que les Bernois sont *conservateurs*. J'ai lâché le mot, je le maintiens. Oui ce peuple est *conservateur ;* il suit des politiciens qui l'égarent, mais un jour viendra où, en face des théories qu'il sanctionne par ses votes, il verra ses traditions menacées : ce jour-là, il sauvera les droits du passé pour y appuyer les progrès de l'avenir. Il y a dans ce peuple une grande espérance pour la vieille Suisse cantonale et fédéraliste.

Vous croyez peut-être que c'est fini : pas du tout, la ville change de parure, c'est le moment de l'illumination. Elle est grandiose ; mais une illumination, ça ne s'écrit pas, ni un feu d'artifice. Il faut voir.....

Les derniers feux de Bengale déploient lentement leur brume rouge et verte ; un à un les lampions s'éteignent, un à un, dans la cantine, les visages s'allument ; bonsoir !

DISCOURS D'OUVERTURE

DES FÊTES DU 700e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE BERNE

prononcé à la Cathédrale, le 14 août 1891

par M. le conseiller d'Etat E. de STEIGER

PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Messieurs les membres du Conseil fédéral, *du Tribunal fédéral et de l'Assemblée fédérale*,

Messieurs les représentants des puissances amies,

Messieurs les délégués des gouvernements des Etats confédérés, les membres du Grand Conseil, les représentants des autorités communales et bourgeoises de Berne,

Chers concitoyens de la ville et de la campagne !

Berne vous salue et *vous souhaite la bien*venue ! Il vous salue en pensée Berchtold de Zæhringen, le noble fondateur de cette ville qui a voulu créer en elle une puissante forteresse de citoyens libres tenant en échec ses ennemis de la noblesse bourguignonne. Ils vous saluent, ces citoyens des premiers siècles qui, avec le fier courage d'hommes libres uni à la patiente persévérance, ont organisé la communauté, étendu ses frontières et qui, dans maintes rencontres sanglantes, ont battu de nombreux et puissants ennemis. Ils vous saluent aussi, aux côtés des grands capitaines victorieux, les hommes d'Etats qui, avec un regard perçant et une main habile, ont fait à Berne une situation honorée dans le cercle des confédérés et aux yeux de l'étranger. Il ne vous saluent pas moins, quoique avec de la tristesse dans le regard, ceux de nos pères qui ont vu la chute de la vieille république, qui ont contemplé alors pleins d'angoisse l'avenir, qui ont goûté aux fruits amers de la division entre Confédérés et du manque de confiance entre gouvernants et gouvernés, qui ont vu Berne au début du septième siècle de son existence obligée d'ouvrir pour la première fois ses portes à l'ennemi. Mais elle vous salue *surtout, la Berne d'aujourd'hui, qui repose* encore sur les mêmes rochers de l'Aar, contemplant les champs fertiles et les sommets neigeux, autels de la liberté, Berne, bien changée sans doute, mais décidée à remplir courageusement aussi les devoirs qu'impose notre époque et à employer toutes ses forces pour la liberté, l'honneur, la prospérité de la patrie !

Au nom de l'ancienne et de la nouvelle Berne, salut à vous tous qui êtes réunis dans ce vénérable sanctuaire !

Il y a peu de jours, les Confédérés accouraient en foule aux lieux où naquit la Confédération, pour honorer solennellement la première alliance. Aujourd'hui il ne s'agit que d'un des Etats confédérés, de se souvenir de l'histoire sept fois séculaire d'un seul, d'en tirer des enseignements pour le présent et l'avenir, de nous fortifier par elle dans l'amour de la patrie, Et l'une et l'autre fête ont lieu dans un moment où tout, dans le pays, n'est pas disposé aux réjouissances, où de graves catastrophes ont versé dans beaucoup de cœurs le venin de la tristesse et de la souffrance, où le ciel politique n'est pas pur, où la concorde nécessaire au bien commun ne règne pas sur tous les points, où au contraire des passions sont déchainées entre Confédérés, où il y a du mécontentement dans les esprits, à tel point que quelques-uns inclinent à penser qu'il n'est plus possible de se réunir en toute droiture pour une solennité patriotique.

Et cependant nous le faisons. Malgré cela et d'autant plus, nous voulons saisir l'occasion que nous offre l'histoire glorieuse de notre ville et de notre pays pour nous élever dans une atmosphère plus sereine et pour nous fortifier dans les vertus civiques et dans le culte du bien public. Malgré cela et d'autant plus, parce que l'image idéale de la patrie est voilée par les luttes politiques de chaque jour et que la foi *en elle faiblit, nous voulons nous réunir* en foule auprès de la pierre commémorative que forment les siècles de notre histoire et lui demander quelle est la route que nous devons suivre. Nous voulons de tout notre cœur déchirer les voiles qui arrêtent notre regard et l'empêchent de contempler la grande image. « Voyez, la patrie est cependant bien là, vieille et toujours jeune ! Elle est plus grande que nos querelles de partis. Un esprit auguste et calme plane au-dessus d'elle. Les pensées et les buts sont au-dessus des controverses du jour ou de systèmes passagers. Elles sont plus fortes aussi, car elles finissent toujours par se réaliser malgré les obstacles que la déraison et l'égoïsme placent sur leur chemin. Et vous lui appartenez tous, à cette patrie ; elle vous demande à tous de la servir ; à tous, elle vous accorde les même droits et vous impose les mêmes devoirs ! Vouez-vous à elle ; cultivez-la, protégez-la ! »

Et certes, mes chers concitoyens, la patrie est encore digne d'être aimée et protégée, qu'il s'agisse de la patrie restreinte ou de la patrie commune. Elle l'est par sa grande histoire, par la mission providentielle qui lui a été et qui lui est assignée, mission que nous pouvons remplir si nous ne nous savons la comprendre et si nous ne nous en rendons pas nous-mêmes incapables.

Ou bien ne la trouveriez-vous pas assez grande, l'histoire de notre Berne qui s'ouvre aujourd'hui devant nous et qui défilera pen-

dant ces jours de fêtes en images vivantes devant nos yeux? N'est-elle pas riche en activité féconde, en esprit de sacrifice de ses citoyens comme en perspicacité généreuse chez ses chefs sur le champ de bataille ou dans la salle du conseil? Peu après sa fondation, la ville impériale est déjà respectée de ses amis et de ses ennemis. Puissante croît bientôt la Confédération, grâce à la concorde de Berne à l'ouest, Zurich à l'est, les Waldstætten au cœur même de la Suisse. Depuis longtemps, ces derniers nous soutenaient fraternellement, ce que nous ne devons jamais oublier. A Morat, les forces réunies des Confédérés jointes à celles de Fribourg et de Soleure ont brisé la puissance de Bourgogne, victoire, sans doute, qui aurait pu avoir des conséquences bien plus grandes si on en avait usé comme Berne proposait de le faire. Et, de même que Berne s'était dressée comme un boulevard contre la Bourgogne, elle se dressa contre la Savoie en conquérant le pays jusqu'au bleu Léman pour la Confédération. Nous nous en réjouissons aujourd'hui encore, où nous saluons, dans le cercle des 22 frères, le libre canton de Vaud. Sans doute, la colonne de marbre qui est, là-bas, au Grauholz, témoigne aussi d'une époque où Berne succomba au ver rongeur du dedans et aux puissants ennemis du dehors. Mais nous ne l'aurions pas élevé, ce monument de l'issue malheureuse d'une lutte pour la liberté, s'il n'y avait pas derrière lui aussi une grande époque et l'histoire d'un noble peuple, d'un Etat qui s'est acquis le respect général par son énergie et sa sagesse, et si nous ne pouvions tourner nos regards sur celui de Neuenegg, *où, à cette même date du 5 mars 1798*, l'issue du combat fut victorieuse, conformément aux antiques précédents. Nous ne l'aurions pas élevé, ce monument du Grauholz, si le peuple n'était pas sorti de ce baptême sanglant plus sain et plus fort.

« La bataille est perdue, mais non l'honneur !
Une lumière consolatrice surgit des ténèbres lamentables !
L'honneur se relève comme après la grêle
L'herbe verdoyante qu'elle avait hâchée !
Tu te relèveras, vaillante Berne !
Place ta confiance en Dieu, notre Maître ! » [1]

La vieillle Berne est-elle morte? Non elle s'est transformée. Elle est devenue la Berne nouvelle de la Confédération nouvelle. Oh! qu'elle reprenne ici conscience de cette mission providentielle à laquelle nous croyons. L'histoire des peuples n'est pas un aveugle hasard, mais un concours admirable de direction divine et de liberté humaine. Elle obéit à cette loi éternelle que les hommes recueillent ce qu'ils ont semé, que ce soit le progrès et l'épanouissement ou le recul et la chûte. La tâche que t'assigne l'histoire, ô Berne, c'est de continuer à être un Etat fort, libre, solide, basé sur l'esprit de concorde et de liberté de ses citoyens, l'œil bien ouvert à l'intérêt général, courageusement entreprenant là où il faut supprimer un mal ou faire de grandes choses pour le pays, réfléchi et énergique.

Sur le terrain fédéral, ô Berne, tu dois te montrer digne de ton nom de ville fédérale, peser de tout ton poids et de toute ta force pour la liberté, l'indépendance et l'honneur de la Suisse, ne pas chercher à régner sur tes confédérés, ne pas leur imposer unilatéralement ta volonté, mais concourir avec tes frères, tes égaux en droit, respectant leurs libertés et leurs particularités, pour cette seule récompense d'être appelée le fils le plus fidèle et l'appui le plus ferme de la patrie.

Celui qui a le plus de force a le plus de devoirs! Il sera beaucoup demandé à celui auquel il a été beaucoup donné!

Concitoyens!

Depuis un siècle bientôt nous n'avons plus eu à prouver en face d'ennemis du dehors notre fidélité à la patrie. Mais il se présente chaque jour des occasions nouvelles de la lui prouver dans les travaux de la paix.

Nous avons beaucoup à faire si nous voulons répondre aux exigences de notre époque, maintenir la prospérité du canton de Berne et de la Suisse, progresser et non reculer en force, en indépendance, en activité, en vie de famille, en santé *physique et morale* du peuple. Pour beaucoup, la lutte du pain quotidien est devenue des plus âpres; ils n'en sont pas tous coupables; et ils en retirent de l'amertume et du mécontentement contre les classes qui possèdent et contre le pays lui-même. Des milliers de citoyens ne se sentent plus unis à nous par l'amour de la patrie. Ils sont brouillés *avec leurs frères, avec le monde*, avec eux-mêmes, et cela d'autant plus profondément qu'ils ont perdu la sauvegarde de la religion, la foi en des biens invisibles et à une loi morale éternelle.

Il y a là, concitoyens, un danger vers lequel nous devons porter la main pour sauver les esprits et les corps! Que notre amour désintéressé du pays s'enflamme de nouveau. De même que nos pères tiraient l'épée contre l'ennemi, nous devons aussi sauter sur nos meilleures armes pour terrasser la haine et ramener au foyer civique la conciliation et la paix.

Il y a aussi beaucoup à faire sur le terrain politique, cantonal et fédéral. Ici encore, nous devrions tous prendre place à l'école de la vieille Berne. Il y a de grands problèmes à résoudre pour que le peuple, se gouvernant sagement lui-même, sache toujours agir au mieux de l'intérêt général. Il y a des fossés profonds à combler, bien des impuretés et des égoïsmes encore à chasser de la vie des partis avant que celle-ci ne signifie plus soif du pouvoir, amertume, dissensions, mais soit bien ce qu'elle doit être : le mouvement des idées dans la lutte des principes et la noble rivalité pour le bien de la patrie.

Voilà, certes, bien du travail et du plus sérieux!

Bernois, Confédérés!

En présence de nos pères qui nous regardent, en face de nos montagnes et de tout notre pays béni de Dieu, pendant cette fête d'aujourd'hui, tendez-vous la main et faites avec un sérieux sacré cette promesse : « O patrie, nous voulons, courageusement et fidèlement, faire le travail que tu demandes de nous; là où ton bien l'exigera, nous voulons, malgré tout ce qui nous sépare, travailler en bonne harmonie; nous voulons combattre ce qui empoisonne notre vie; nous voulons cultiver et soigner en nous-même et dans la génération qui grandit tout ce qui constitue la force et la santé de la famille et de l'Etat; nous voulons construire sur le sol de la liberté une belle et grande maison dans laquelle nos frères, chacun à sa manière, puissent vivre en paix ensemble! »

Concitoyens!

Il peut arriver que nous soyons de nouveau appelés, nous ou nos fils, à défendre les armes à la main, l'héritage de nos pères. J'ai souvent pensé en voyant de grandes parties du peuple s'assoupir dans une molle sécurité et dans de mesquines querelles, qu'il serait salutaire que nous entendions une fois le cliquetis des armes étrangères et que le cri : « la patrie est en danger » vint nous secouer de notre torpeur. *Puisse alors Berne, aux côtés de ses Confédérés*, être de nouveau la vraie Berne des vieux temps! Puisse le peuple alors, sans distinction de partis, avoir confiance dans ses chefs et n'avoir, des montagnes à la vallée, qu'un seul précepte, qu'une seule ambition : l'honneur de la patrie! Oui, chers concitoyens, ce serait alors comme un nouvel anniversaire solennel de la fondation de Berne.

« Lorsque luira le grand jour
Le jour de l'épreuve du feu,
Alors la concorde seule, avec l'alliance de Dieu,
Pourra sauver la liberté.
Lorsque toutes les querelles, toutes les dissensions se seront envolées
Comme se sépare la paille légère du grain,
Alors, mes frères, montrez-le par des actes!
Vive la Suisse! Vive Berne! » [1]

[1] Traduction de quelques vers du *Festspiel*.

L'ACCIDENT DE ZOLLIKOFEN

Voici le récit de l'accident de *Zollikofen*, tel que nous l'a raconté un témoin oculaire :

« J'étais parti avec des amis depuis Son*ceboz par le train 2246 (suppl.)*, à 5 h. 20 et nous arrivions à Bienne à 5 h. 50. Nous devions quitter Bienne à 5 h. 55 et arriver à Berne directement, sans arrêts, à 6 h. 51. Or jamais train ne s'est arrêté aussi souvent et aussi longtemps que celui-ci : nous fûmes en arrêt à Brügg, Lyss, Suberg, et, enfin à Zollikofen, qui a été malheureusement notre dernière station.

Un train qui nous avait précédé était encore en gare à Zollikofen, et nous étions en panne près de la forêt lorsque nous voyons s'approcher à grande vitesse l'express 240 venant de Paris, partant de Bienne à 6 h. 17, soit quelques minutes après nous. Nous l'avions attendu aux endroits où nous avions fait arrêt.

Enfin, nous étions aux fenêtres. Voici l'express sur nous! Vite dehors! Nous sautons par les fenêtres; quelques dames se dirigent vers la porte, pour sortir par l'escalier... Un bruit strident, indicible, des cris, des cris, des clameurs.

Nous nous relevons et nous voyons le wagon que nous avions quitté, poussés je ne sais par quel mouvement, brisé en mille pièces, comme d'autres. Grâce à Dieu, nous étions sauvés... Par terre, des cadavres et des blessés; je compte 7, 8, 9, 10, jusqu'à 13 cadavres, tout rouges de sang, le corps écharpé, affreusement abîmé. L'un de mes camarades a la tête fortement blessée par un éclat de vitre; un autre se relève, ne sachant rien de ce qui s'était passé. Je reconnais, parmi les plus affreusement blessés, une dame qui était mon vis-à-vis dans le wagon : elle a la figure affreusement abîmée, la machoire inférieure écrasée. On va encore la conduire à l'hôpital, si elle ne meurt plus tôt [1].

On se compte, on se recherche... on se trouve en nombre. Oh! si jamais j'ai pu bénir la divine Providence, c'est après ce sauvetage miraculeux! »

Et il pleurait.

Il est venu à Berne, mais n'a rien vu; il tremblait encore quand je l'ai rencontré.

On dit que c'est à l'oubli du chef de gare de Münchenbuchsee qu'il faut attribuer ce nouvel accident. Il aurait dû arrêter l'express jusqu'à ce que la voie lui ait été annoncée comme libre.

Voici dans quelles circonstances s'est produit l'accident dont nous parlons.

Un train spécial était parti de La Chaux-de-Fonds, vers 4 1/2 heures, transportant à Berne des gens qui venaient assister au cortège historique. A son arrivée à Bienne, il était bondé de monde, et comme il n'y avait plus de place, le chef de gare fit ajouter deux wagons, l'un de 3e classe, l'autre à bestiaux transformé pour la circonstance, et auquel on avait cloué des bancs. Ces deux wagons furent ainsi occupés exclusivement par des voyageurs de la gare de Bienne; ils se trouvaient en queue du train spécial.

Ce train fut arrêté à une centaine de mètres en arrière de Zollikofen, pour laisser passer d'autres trains, venant d'Olten, qui étaient déjà en gare. A l'endroit où le train de La Chaux-de-Fonds était arrêté, la voie longe un petit bois et décrit une forte courbe.

Tout à coup, vers 7 h. 30, le train direct Calais-Paris-Berne, qui fait sans arrêt le parcours Bienne-Berne, arrive à toute vapeur, et en raison de la courbe et du bois, le mécanicien n'aperçoit le train arrêté en pleine voie, que lorsqu'il n'en est séparé que par quelques mètres. Il fit contre-vapeur et serra les freins, mais trop tard. La machine broya les deux wagons ajoutés à Bienne, et abîma un wagon de 2e classe et un wagon de 3e qui précédaient. Tous les morts et blessés étaient dans ces quatre wagons.

Heureusement que les hommes qui s'y trouvaient, apercevant le danger, sautèrent presque tous par les fenêtres, et de là vient que les morts et les blessés sont en général des femmes.

Voici du reste les noms des morts :

Entemann, horloger, Bienne; Zeiber, boulanger, Bienne; Mme Tschanté, Daucher; Mme Estoppey-Reber, Bienne; Mme Kuenzi-Lehmann, Bienne; Mme Mathey-Béguelin, Tramelan; Mme notaire Neuhaus, Bienne; Mme Schwartz-Schnyder, Nidau; Mme Bösiger, aubergiste, Bienne. Quatre femmes dont l'identité n'a pas encore pu être établies.

Une dame est morte en chemin, pendant le transport.

Voici la liste complète des blessés soignés à l'hôpital de l'Ile à Berne.

Andermatt, François, Bienne; Andermatt, Marie, Bienne; Æschlimann, Elise, Bienne; Betschen, Rosine, Bienne; Bösiger, Louise, Bienne; Baumgartner, Emile, Granges; Gutmann, Sam., Bienne; Hirt, Flora, Daucher; Jeanmaire, Alfred, Bienne; Neuhaus, Ch., Bienne; Neuhaus, Max, Bienne; Neuhaus, Fanny, Bienne; Radelfinger, Arnold, Delémont; Räz, Marie, Bienne; Suter, Fritz, coiffeur, Bienne; Scholl, boucher, Nidau; Schneiter, Emma, Bienne; Verdan, Henriette, Bienne; Voumard, Ernest, Tramelan; Würgler, Henri, Bienne; Weinmann, Frédéric, Daucher; Weinmann, Clara, Daucher; Wagner, Clara, Uttigen; Walther, Jules, Selzach; Mme Mäder, Emmendingen.

Un fils de Mme Mathey-Béguelin, se rendant en bicycle de Tramelan à Berne, est arrivé un instant après l'accident, et a trouvé sa mère au nombre des morts.

Le train de Calais-Paris-Berne n'a pas eu grand mal, à part la machine, qui a les tampons brisés, la cheminée recourbée en arrière et le devant éventré. Le mécanicien est blessé gravement, le chauffeur légèrement. Les voyageurs n'ont ressenti qu'une légère secousse. Parmi eux se trouvait Mme Lardy, femme du ministre suisse à Paris, avec son fils.

[1] Elle est morte hier soir.

Procès de Zurich. — Le recours adressé par les avocats de la partie civile, sera discuté par la Cour de cassation le 10 septembre.

Canonisation du B. Nicolas de Flüe. — Grâce au zèle de Mgr Haas *et du chanoine Meier, d'Altishofen, qui ont* profité de leur séjour à Rome, la cause avance. Le postulateur, P. Bruni, de la Congrégation du Précieux-Sang, fait tous ses efforts pour introduire l'examen du procès. Deux miracles encore sont nécessaires; la Commission va s'occuper d'examiner les trois guérisons et déclarer, si oui ou non, elles peuvent être considérées comme des miracles, dans le sens attribué à ce mot par l'Eglise.

NOUVELLES DES CANTONS

Vieux-catholiques. — La pose de la première pierre de l'église vieille-catholique de Lucerne a eu lieu samedi. L'évêque Herzog présidait, et a prononcé un grand discours de circonstance (où il aura pu constater la décadence du schisme). L'évêque *anglican* de Salisbury et l'ecclésiastique américain Roya ont jugé à propos aussi de parader dans cette exhibition.

Exposition industrielle. — Dimanche s'est ouverte à Liestal l'Exposition cantonale d'industrie. Le président du gouver-

---

43 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

L'HOMME AUX CENT MILLIONS

PAR

Paul VERDUN

— Monsieur l'aide, dit le magistrat à l'étudiant en médecine, voulez-vous avoir l'obligeance d'enlever le corps de sa place et de l'asseoir sur la chaise que voici, tout contre la table, de façon que la poitrine se trouve prise *entre le dossier et le bord*.

Le jeune homme souleva le cadavre avec le drap qui l'enveloppait et, avec beaucoup de peine, parvint à l'installer sur la chaise, ses bras nus posés sur la table. Queyrat le maintint contre lui, prit entre ses mains la tête qui retombait et l'appuya sur sa poitrine.

Durant cette pénible besogne, Gustave, debout à la même place, tenait les yeux fixés sur le couteau japonais. Aux crispations qui, à chaque instant, modifiaient l'expression de ses traits, il était facile de deviner que des luttes terribles l'agitaient.

Le magistrat jeta un coup d'œil sur sa physionomie et dit à voix basse à l'aide :

— Retirez-vous dans un coin, il y a du danger!

Le chef de la Sûreté s'approcha de nouveau du vieillard et, se penchant à son oreille :

— Monsieur le juge d'instruction, je vous en prie, ne tentez pas le détenu plus longtemps. Vous vous exposez à être assassiné.

— Je le sais, risposta Queyrat très calme, mais ne faut-il pas risquer quelque chose, pour forcer cet obstiné à cracher son secret! D'ailleurs, je connais le prisonnier. Il est trop habile pour me tuer. Retournez à votre place et laissez-moi faire.

— Marchand, prononça Queyrat d'un ton net, avancez!

A ces paroles, le romancier tressaillit, semblant sortir d'un songe. Il passa la main sur ses yeux d'un geste d'angoisse et dit :

— C'est donc maintenant!... Oh! J'aimerais mieux être coupable et avoir un crime à confesser, que de subir un pareil supplice!...

Il fit quelques pas avec une raideur d'automate.

— Regardez ce qui reste de René Bernard, continua le magistrat.

Gustave regarda cette tête blême aux marbrures bleues, qui, dressée, était plus effrayantes que couchée. Les paupières fermées paraissaient plus enfoncées, les joues plus creusées, le nez plus aminci. La bouche s'ouvrait plus grande, tordue par une grimace, et la lèvre inférieure, tombant plus bas, découvrant les dents blanches et les gencives d'un rouge noir, se moquait avec une intensité de raillerie extraordinaire. La plaie exsangue, bâillait très large et très profonde, séparant presque la tête du tronc.

— Approchez-vous encore plus près, Marchand, commanda Queyrat. Tenez-vous à côté de moi derrière la chaise. C'est ainsi que vous vous trouviez placé derrière Bernard qui écrivait, en vous tournant le dos. Maintenant faites le geste de lui trancher l'artère carotide, par un mouvement d'avant en arrière, et de bas en haut, en dirigeant l'arme de la gorge vers l'oreille, dans l'entaille existant déjà.

— Allons! que Dieu me soit en aide! Pour Céline!... Pour Emmanuel!... murmura le romancier, rassemblant tout son courage, et il obéit, accompagnant chaque ordre de son exécution immédiate.

Il tremblait de tout son corps, et son visage était d'une pâleur de cire, presque aussi blême et décomposé que celui du mort.

Quand il eut fini, tenant encore de la main droite le couteau japonais, il se tourna vers Queyrat, et demanda d'une voix sourde :

— J'ai fait ce que vous exigez. Me croyez-vous encore coupable?

Il ajouta :

— De quel châtiment jugez-vous messieur, que doive, être puni le criminel à la place duquel j'ai enduré, moi innocent, le supplice auquel vous venez d'assister?

— Aidez donc la justice à l'atteindre en le dénonçant, rispota Queyrat, ou en racontant le sujet de votre mystérieuse entrevue avec René Bernard, ou, tout au moins, en expliquant le motif des paroles que vous avez prononcées tout à l'heure : « Ils ne sont pas ici ceux qui peut-être devraient s'y trouver à ma place! »

Marchand ne répondit pas et s'assit sur une chaise, car il était très las.

Le juge d'instruction lui laissa dix minutes de repos, pendant lesquelles on emporta le corps de René Bernard, après quoi il l'attaqua de nouveau :

— Le voisin immédiat de la victime, Stéphan Mordy, a disparu depuis le jour du crime.

— Ah! s'exclama Gustave dont le visage s'éclaira d'un rayon d'espérance.

— Il est parti subitement et secrètement. On a trouvé, dans la perquisition faite à son domicile, une épingle à tête d'émeraude qui appartenait à René Bernard; l'épingle que je vous ai montrée tout à l'heure dans mon cabinet. De plus, un carreau d'une des fenêtres de l'appartement de Mordy, — fenêtre qui communique par un balcon avec celle de la pièce où fut trouvé le cadavre, — un carreau, dis-je, est brisé. Mordy était employé à la banque Odon Wegrow. Ce départ précipité le jour de l'assassinat, la présence de ce bijou dans sa chambre, démontrent que l'employé disparu est coupable à un degré quelconque.

Trois hypothèses se présentent. Suivez bien mes paroles, Marchand. Elles sont importantes. Selon la première hypothèse, Mordy et vous avez accompli le coup ensemble, puis partagé les bénéfices. Votre part a été de dix mille francs.

(A suivre.)

nement de Bâle-Campagne, M. le Dr Glaser, a porté un toast au développement de la classe commerciale.

Distinction. — M. Charles Munzinger, directeur de la musique de Berne, compositeur des partitions si fort applaudies aux fêtes *du VIIe* centenaire, a été nommé docteur honoraire de l'Université de Berne. Le diplôme, rédigé par le professeur Hagen, a été solennellement remis au nouveau docteur par le professeur Deune, recteur de l'Université.

ÉTRANGER

COURRIER TÉLÉGRAPHIQUE

(Dépêches du 17 août.)

Vienne. — D'après des informations certaines, les négociations pour le traité de commerce avec la Suisse n'ayant abouti à aucune entente, on prévoit que les négociations de la Suisse avec l'Italie seront ajournées indéfiniment. Il a été établi un protocole des résultats obtenus jusqu'ici par les négociations.

Les négociateurs des trois Etats se séparent avec l'espoir de reprendre bientôt les négociations et que ces dernières se termineront finalement par un résultat satisfaisant pour les parties.

Les négociateurs austro-hongrois et allemands sont partis hier soir pour Munich pour reprendre les négociations pour le traité de commerce avec l'Italie.

— La *Correspondance politique* annonce que le ministre grec des affaires étrangères, lors de la dernière réception diplomatique, a fait ressortir la nécessité de rétablir l'ordre en Crète. L'envoyé grec de Constantinople a tenu à la Porte un langage analogue.

— L'Allemagne et l'Autriche ont fait de grandes concessions à l'Italie pour l'importation des vins italiens.

Paris. — Les bruits de négociations entre le baron Hirsch et la Porte au sujet de fermages dans l'Asie-Mineure pour l'établissement des émigrés israélites russes sont de pure invention.

Londres. — Les Allemands ont envoyé une expédition de 300 hommes de Bagamoyo à l'intérieur afin de châtier les tribus qui se sont révoltées.

Berlin. — Par suite de la hausse exagérée sur le prix du seigle, on a l'intention de faire venir du froment pour la nourriture de l'armée.

— Le *Moniteur de l'Empire* publie un arrêté nommant le botaniste Alphonse de Candolle, de Genève, chevalier de l'Ordre du Mérite pour les sciences et les arts.

Kiel. — Une amélioration s'étant produite dans l'état de santé de l'empereur, le banquet en l'honneur de l'anniversaire de la naissance du souverain d'Autriche-Hongrie aura lieu au palais de Kiel et non pas à bord du *Hohenzollern*. L'empereur sera porté au palais demain dans la matinée.

Rome. — Le *Diritto*, paru ce soir, dit que le gouvernement serait disposé à appuyer à Paris et à Constantinople les revendications des capucins italiens en Tunisie et en Tripolitaine, évoquant les droits du roi de Sardaigne à la protection de l'Ordre en Afrique.

— Le gouvernement fait démentir les bruits publiés par les journaux du changement de M. le baron Peiroleri, ministre d'Italie à Berne.

Milan. — Un train provenant de Laveno a tamponné ce matin à la gare de Varese un train qui manœuvrait. Un mécanicien a été blessé et deux voyageurs contusionnés. Une locomotive et deux wagons ont été détruits.

Bruxelles. — Le congrès socialiste a refusé de laisser siéger et d'entendre l'Italien Merlino, comme délégué de groupes anachistes.

— Le ministre d'Etat Thouissen est mort. Il appartenait au parti conservateur.

Halifax. — Sir Charles Tupper, haut commissaire du Canada à Londres, télégraphie à son gouvernement que, suivant les avis du ministre des colonies, le traité existant entre l'Angleterre et l'Espagne donne aux colonies britanniques le droit aux mêmes concessions que celles accordées aux Etats-Unis relativement aux importations à Cuba et à Porto-Rico, jusqu'à l'expiration du traité le 1er septembre prochain.

New-York. — La jeune aéronaute miss Harken s'est tuée à Cincinnati, le parachute avec lequel elle s'était élancée du ballon d'une hauteur de 500 pieds ne s'étant pas ouvert ; la mort a été instantanée.

— Les avis de Santiago annoncent qu'une nouvelle révolution a éclaté dans la province de Catamarca (Argentine).

CHRONIQUE GENERALE

M. de Bismark vient d'adresser un intéressant discours aux étudiants de Kissingen, qui étaient venus lui offrir un hanap d'honneur.

Le hanap dont vous me faites présent a-t-il dit, occupera une place importante dans mon *musée personnel, pour son travail et aussi pour* sa valeur historique.

J'appartiens à la génération qui combattit et édifia avec le vénérable Guillaume; vous appartenez à la génération destinée à consolider.

Quand j'étudiais à Gœttingue, l'Allemagne était paralysée dans toutes ses actions à cause de sa division en trente Etats jaloux ; la science et l'art étaient les seuls liens d'union. L'Université a ainsi alimenté la flamme du patriotisme.

Travaillant à perfectionner et à consolider l'empire, que les jeunes gens actuels veillent, dans leurs positions différentes, à sauvegarder la Constitution. Qu'ils ne permettent pas que personne la lèse, qu'on ne la modifie que d'un accord unanime. La Constitution n'est pas par*faite, mais c'est la meilleure qu'on pût obtenir.*

Pour que ce but soit atteint, il faut la coopération des armées des Etats unis alliés, qu'il faut traiter avec égards.

Plusieurs centres de civilisation sont préférables à une capitale sans tête.

Quant aux attaques de l'étranger, il serait mieux de penser à consolider l'empire que de s'occuper de ces attaques.

Le point vulnérable de l'édifice est l'esprit de division caractéristique des Allemands. Il est difficile de concilier les fractions. La division est la lèpre des Etats. Les chefs de parti sont de véritables capitaines. En combattant la tendance à la division, on surmontera tout.

A la fin, il a bu à la jeunesse scolaire avec le hanap qui venait de lui être offert. Il a entonné ensuite une chanson d'étudiants.

FRIBOURG

UNE BONNE ŒUVRE
et un agriculteur fribourgeois

Un nous écrit d'Arconciel :

« Dernièrement, M. Antoine Dousse, dit de la Notzetta, après avoir fait quelques legs à ses proches parents et à quelques œuvres pies, léguait toute sa fortune, acquise au prix de ses sueurs, pour une institution dont le revenu doit être distribué chaque année aux vieillards les plus pauvres et dignes de pitié des communes du Cercle de la Justice de paix du Mouret.

La succession atteindra, après avoir liquidé les legs, environ 100,000 fr.

Si M. Antoine Dousse vient de donner un noble exemple de charité envers les pauvres, il a aussi donné pendant sa vie un bel exemple d'activité, d'économie et de piété.

Il avait fréquenté pendant trois ans, non sans succès, le Collège de Fribourg, si bien dirigé par les RR. PP. Jésuites. Les catalogues de cette époque (1825-28) nous prouvent que M. Dousse était un élève distingué; il a obtenu plusieurs prix, précieusement conservés.

Malgré ses succès, ses parents préférèrent le garder auprès d'eux pour les *seconder dans les* travaux de la campagne.

Comment peut-on gagner une belle fortune par les travaux de la campagne! Ils ne sont, hélas! que trop nombreux ceux qui, dans notre canton, s'imaginent qu'il faut aller au dehors, en France ou en Amérique, pour faire fortune, qui répètent à tout venant qu'il n'y a rien à gagner chez nous.

L'exemple de notre cher Antoine Dousse les détrompera. Pourquoi ne le citerions-nous pas comme exemple à un si grand nombre d'agriculteurs prêts à se décou*rager?*

A la mort de ses parents, il possédait quinze poses de terre. Peu après, il achète quinze autres poses qu'il devait en entier. Dix ans s'étaient à peine écoulées que ces quinze poses étaient payées.

Antoine Dousse achète alors trente nouvelles poses de terre, afin de ne pas les laisser en mains étrangères. Après quinze ans, toutes les hypothèques étaient payées, et, à sa mort, il laisse pour 42,000 fr. de titres.

Ces chiffres sont suffisants pour démontrer que la véritable Amérique est dans le canton de Fribourg. Nos terres sont assez riches, si elles sont bien cultivées, non seulement pour nous bien nourrir, mais encore pour nous permettre de belles économies.

Mais pour arriver à ce résultat (90,000 fr. de gain en 50 ans), j'oubliais de dire qu'Antoine Dousse n'a guère payé d'impôt aux aubergistes. Quand il allait, uniquement pressé par la nécessité, aux foires et marchés, il se contentait d'un verre de vin et encore pas toujours. Toujours, il était rentré de bonne heure pour le soin de ses travaux.

Dans les quinze dernières années de sa vie, il était devenu complètement aveugle. Malgré ses infirmités, il n'a jamais manqué un seul jour, malgré les froids et le mauvais temps, d'assister à la sainte Messe.

C'était un touchant exemple de piété de voir ce beau vieillard aveugle, appuyé sur son long bâton, cherchant son chemin et venant tous les jours assister au saint sacrifice de la Messe.

Aussi, vous, vieillards et affligés des communes du Cercle de la Justice du Mou*ret, qui profiterez des générosités de M. An*toine Dousse, imitez son assiduité à l'assistance à la sainte Messe et priez pour le repos de son âme.

Et vous, chers jeunes compatriotes, apprenez comment, par ces exemples, on peut amasser une belle fortune dans le canton de Fribourg.

L'accident de Colombier. — Nous avons déjà mentionné l'acquittement, par le Tribunal militaire de Colombier, du soldat, Indermühle, originaire de Bolligen, canton de Berne, domicilié à Genève, prévenu d'avoir, le 30 juillet dernier, à Bôle, commis un homicide par imprudence ou négligence, mais sans mauvaise intention, sur la personne de Basile Tâche, de Remaufens, domicilié à Bœsingen (Fribourg).

D'après les débats, le 30 juillet la 1re compagnie de l'école de recrues no 2, se rendit sur la place de tir à Bôle à huit heures 30 du matin ; le stand no 5 à 400 mètres, fut occupé par une section sous les ordres du 1er lieutenant Heger, le stand no 4 à 300 mètres par une section commandée par le lieutenant Guillod.

A 8 h. 42, deux groupes de deux hommes avaient déjà tiré cinq cartouches, le troisième groupe composé du soldat Burmer et d'Indermühle se disposa à tirer, les armes étaient chargées de 5 cartouches, 4 dans le magasin, une dans la chambre à cartouches ; le tir avait lieu à terre ; le premier lieutenant Heyer commanda *feu d'une cartouche, armé !* Indermühle leva et abaissa le levier de la noix et le coup partit. Indermühle dit : Mon coup est parti tout seul.

On entendit des cris partant du stand no 4, à 300 mètres, un soldat s'y trouvant et attendant son tour, venait d'être tué, c'était Basile Tâche. La mort fut instantanée. Son camarade Robinet était effleuré par la balle sortie de la blessure de Tâche. L'écartement entre le stand 4 et 5 est de 26 mètres environ, l'angle de déviation de la balle a été de 16 à 17 degrés.

Un expert, M. le major Borgeaud, directeur de l'arsenal de Morges, a été chargé d'examiner l'arme d'Indermühle ; de son rapport, il résulte que c'est une arme du modèle 1878, remise à neuf, fin décembre 1890, *par la fabrique fédérale de Berne ; il a* trouvé que la vis du ressort de la gâchette était dévissée de 3/4 de tour, ce qui fait diminuer la pression du ressort sur le talon de la gâchette et l'empêche ainsi de remonter complètement pour retenir l'ailette de la tige de percussion et peut avoir pour résultat de faire partir le coup en baissant le levier.

Indermühle a soutenu que c'était l'armurier Langel qui avait donné ce tour à la vis du ressort de gâchette de son arme, celui-ci a nié ce fait ; deux témoins sont venus *cependant fournir des renseignements qui* tendraient à démontrer que la déclaration d'Indermühle était exacte.

Les chefs d'Indermühle ont témoigné que c'est un bon soldat, discipliné, qui n'a subi aucune punition.

M. Moriaud-Brémond a prononcé un réquisitoire serré, mais modéré, et qui fait une excellente impression sur l'assistance. Il a reproché deux fautes à l'accusé, celle d'avoir dévissé ou fait dévisser la vis du ressort de gâchette, ce qui est absolument interdit, et celle de n'avoir pas dirigé son arme exactement dans la direction des cibles.

Il a requis une peine de six semaines d'emprisonnement contre le prévenu. (La peine va de un mois à deux ans.)

*M. Juvanel a présenté la défense d'Inder*mühle, il a soutenu que l'accusation n'a pas fait la preuve des imprudences reprochées à Indermühle ; ce n'est pas lui qui a dévissé la vis du ressort de gâchette, la déviation de l'arme a été minime, surtout dans la position du tireur à terre.

Il a terminé en parlant du caractère de son client, du chagrin que lui a causé ce malheureux accident, et a supplié le tribunal de prononcer un acquittement qui sera bien accueilli par tous les officiers et soldats du bataillon.

Le Tribunal s'est retiré dans la chambre de ses délibérations et, après une heure, a rapporté un jugement libérant Indermühle et indiquant que la mort de Tâche a été le résultat d'un accident dû au mauvais fonctionnement de l'arme de l'accusé.

Ce jugement a été accueilli par les acclamations de l'auditoire, puis la séance a été levée par M. le major Paschoud qui a dirigé ces débats avec une grande compétence.

Tireurs fribourgeois. — Au récent tir de Payerne, plusieurs tireurs fribourgeois ont obtenu des prix.

La gendarmerie de Fribourg a obtenu le quatrième prix couronné.

MM. Michel Jordil, et Bonfils, à Cugy, ont remporté chacun un prix à la cible Berthe.

MM. Michel Jordil, à Cugy, Stucky, à Fribourg, Mœhr, à Fribourg, chacun un prix à la cible Payerne, primes de mouches.

MM. Gianantonio, Fribourg, et Stuky, *armurier, Fribourg, ont fait les deux meil*leures passes additionnées à la cible Payerne.

Aux cibles libres, nous remarquons encore parmi les vainqueurs MM. Alphonse Nicolet, à Chénens (1er prix, 1080 degrés) ; Gianantonio, Fribourg (3me prix, 1310 degrés) ; Bonfils, Cugy (5me prix, 1360 degrés) ; Droux, gendarme, à Fribourg (10me prix, 2360 degrés).

Des prix de grand nombre de cartons ont été gagnés par MM. Boccard, à Givisiez, et Gianantonio, à Fribourg.

Société helvétique des sciences naturelles. — Programme de la 74e session, à Fribourg, du 18 au 21 août.

Mardi, 18 août

Distribution des cartes de fête et de logement au buffet de la gare à l'arrivée des trains.

6 h. du soir. Réunion de la Commission préparatoire au Lycée.

8 h. du soir. Réunion familière au restaurant de Tivoli, au-dessus de la gare. — Concert donné par la musique de Landwehr. (Entrée pour le public, 50 centimes.)

Mercredi, 19 août

8 h. du matin. Première assemblée générale dans la salle du Grand Conseil.

12 1/2 h. Banquet au Strambino.

2 1/2 h. après midi. Excursion en breaks *à Marly, visite de la fabrique d'accumula*teurs électriques et de la papeterie Landerset.

8 h. du soir. Concert d'orgue, puis soirée familière au café de l'Hôtel national. — Concert donné par la Société de chant.

Jeudi, 20 août

8 h. du matin. Assemblée des sections au Lycée.

1 h. après midi. Banquet au Strambino.

4 h. après midi. Visite de la fabrique d'engrais chimiques et de la Station laitière où l'on passera la soirée. — Concert donné par la musique de Landwehr.

Vendredi, 21 août

8 h. du matin. Deuxième assemblée générale à la salle du Grand Conseil.

Midi. Banquet au Strambino. — Clôture officielle de la fête.

Après le banquet, 2 h., visite des installations électriques du Barrage.

N.-B. MM. les sociétaires catholiques sont prévenus que l'autorité diocésaine a bien voulu les dispenser du maigre pour le banquet du vendredi 21.

Triduum. — Les Sœurs Cisterciennes du Monastère de la Maigrauge célèbrent ces jours, mardi, mercredi et jeudi, le huitième centenaire de la naissance de saint Bernard par un *triduum* de prières.

Jeudi, fête du saint Fondateur, il y aura *Messe solennelle et prédication à 9 heures* du matin.

†

Monsieur Gerbex et ses sœurs ont la douleur de faire part à leurs parents et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère sœur

Mademoiselle Céleste GERBEX

que Dieu a rappelée à Lui le 18 août.

L'enterrement aura lieu mercredi, à 8 heures, et la messe à 8 1/2 heures, à *Saint-Nicolas.*

Départ du convoi au Grand-Pont.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

BIBLIOGRAPHIE

Le Prêtre, *Somme pratique à l'usage du Clergé,* PAR SAINT ALPHONSE DE LIGUORI. Traduction par le R. P. PLADYS, *Rédemptoriste.* Six beaux volumes pour le prix exceptionnel de **12 fr.**

Sous ce titre, l'Œuvre de Saint-Paul vient de publier six beaux volumes pris dans les œuvres complètes de saint Alphonse de Liguori, docteur de l'Eglise, et s'adaptant d'une façon fort heureuse pour former une *Somme pratique* à l'usage du prêtre.

Le premier est une mine précieuse de matériaux pour *Retraites ecclésiastiques.* Il peut fort bien servir aux membres du clergé pour leurs lectures spirituelles.

Le second et le troisième traitent du *Sacrifice de la Messe* et de l'*Office divin ;* les deux grandes fonctions du prêtre.

Le quatrième présente une étude complète et pratique de la *Prédication apostolique.*

Le cinquième est une très intelligente com-

pilation de *Sermons* substantiels pour tous les dimanches de l'année.

Le sixième, enfin, peut être appelé le *vademecum* du *Confesseur*; il donne la solution des difficultés qui se rencontrent journellement dans l'administration du Sacrement de pénitence.

La traduction du R. P. Pladys est véritablement *nouvelle* et *autorisée*. Revisée par deux excellents théologiens, elle a été revêtue de la haute approbation du Révérendissime Père Général des Rédemptoristes.

Le prêtre de nos jours a besoin, plus que jamais, d'être saint; il ne lui est pas moins indispensable d'être savant. Malheureusement, les livres de science apostolique ne sont pas toujours à la portée de sa pauvreté. L'Œuvre de Saint-Paul a voulu faire disparaître cet obstacle. L'édition qu'elle offre au Clergé a été jugée parfaite sous le rapport typographique: le papier est beau et fort; les caractères sont neufs et très lisibles; l'agencement par folios courants, titres, paragraphes, manchettes, est très heureux. Elle l'abandonne néanmoins à un prix qui représente à peine les frais d'impression.

Un exemplaire *(six* volumes in-12 d'une moyenne de 500 pages), *net:* 12 francs; *franco*, 13 fr. 45; — dix exemplaires à la même adresse, pour être répartis ensuite entre les différents acquéreurs, *net* : 100 francs. *(Port dû.)*

S'adresser : à la Librairie catholique, à Fribourg (Suisse).

Schwyz et ses environs. Esquisse par M. Marty et M. Waser; traduction de F.-J. Fabignon.

La librairie Benziger à Einsiedeln vient de publier une charmante brochure, dans le genre de celles de la *Suisse illustrée*, qui paraissent à Zurich. *Schwyz et ses environs* est remarquable par le texte, contenant des renseignements nombreux et variés, groupés avec art et dans un bon esprit. L'illustration est superbe; 67 bois et vignettes dans le texte, et une carte topographique, qui va du lac des Quatre-Cantons jusqu'à Biberbrucke. Le tracé du nouveau chemin de fer de Goldau à Einsiedeln s'y trouve indiqué, de sorte que cette carte suffit aux pèlerins qui se rendent aux Ermites.

Mais nous attendons mieux de la maison Benziger et Cie. Elle ne manquera pas d'éditer un pendant à l'ouvrage que nous signalons; ce sera : *Einsiedeln et les environs*, à l'usage des pèlerins qui veulent s'instruire tout en priant. Il n'y a rien en librairie pour cette catégorie, nombreuse, de pèlerins. La brochure illustrée sur *Einsiedeln*, qui a paru à Zurich, il y a quelques années, s'adresse à une tout autre catégorie de lecteurs.

M. Soussens, rédacteur.

Couvertures de lits, de chevaux et de bétail sans défaut à **1** fr. **75**, rouge, grand teint, pure laine, à **4** fr. **95** franco à domicile par le dépôt de fabrique **Jelmoli et Cie, Zurich.** — N.-B. Echantillons de toutes les qualités jusqu'aux plus belles (jacquard et poil de chameaux) franco par retour. (1096/613)

Pourquoi les dames

qui ont fait une cure de véritable Cognac Golliez le recommandent-elles si chaudement à leurs amies ?

C'est parce qu'elles ont retrouvé **leurs forces, un bon appétit et les belles couleurs de la santé,** sans avoir ressenti la moindre crampe d'estomac, ni malaises comme cela arrive si fréquemment avec les préparations à base de fer. — **Fortifiant par excellence.** 7 diplômes d'honneur, 14 médailles.

Exiger le véritable Cognac Golliez à la marque des deux palmiers.

En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans les pharmacies et bonnes drogueries. Vente en gros : Pharmacie Golliez, Morat. (124-37-12)

Observatoire météorologique de Fribourg

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin, 1 et 7 h. du soir.

BAROMÈTRE

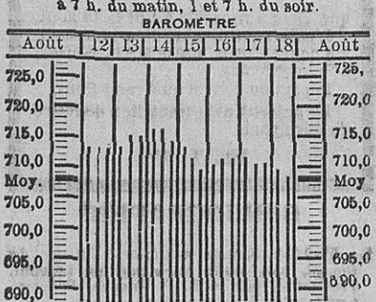

THERMOMÈTRE *(Centigrade)*

Août	12	13	14	15	16	17	18	Août
7 h. matin	14	10	14	13	16	16	14	7 h. matin
1 h. soir	21	21	23	23	19	23	23	1 h. soir
7 h. soir	18	18	19	20	17	18		7 h. soir
Minimum	14	10	14	13	16	16		Minimum
Maximum	21	21	23	24	19	23		Maximum

R. P. DIDON

Jésus-Christ

2 beaux vol. in-8° avec cartes et plans, **16 francs.**

Fourneaux à vendre

Un fourneau inextinguible, un fourneau en tôle et une fournaise en pierre sont **à vendre,** *Grand'Rue*, **56,** à **Fribourg.** (1131)

UNE JEUNE FILLE

catholique et ayant reçu une bonne éducation désire trouver une place. Connaissant bien la couture, le lavage et le repassage du linge, elle se rendrait utile *comme aide dans un ménage.*

S'adresser à **V. Mauron,** *instituteur*, à **Middes.** (1130)

VINS ET SPIRITUEUX

Représentant est demandé par une des meilleures maisons de Bordeaux. La maison offre des conditions de faveur à représentant ou voyageur ayant clientèle et désirant changer de maison. Ecrire à Messieurs **Faget et Cie,** 21 et 16, rue Pomme-d'Or, à **Bordeaux,** France. (1119)

On demande à acheter les *vieux timbres suisses* rayons et postes locales à de bons prix. Adres. les offres à M. *Ed. Fath*, 3, Balance, 3, *Chaux-de-Fonds.* (1116)

ON VENDRAIT sous de très favorables conditions de paiement, une **parcelle de terrain** pour bâtir, à proximité de la gare. S'adresser par écrit sous chiffre H 981 F à l'agence de publicité **Haasenstein et Vogler,** à **Fribourg.** (1087)

TAILLEUR ! Un bon ouvrier tailleur pour grandes pièces et pour soutanes, trouverait de l'ouvrage assuré toute l'année. Entrée de suite. S'adresser à **Orell, Fussli,** *annonces*, à **Fribourg.** (O 224 Fr) (1118)

Patronage du Pius-Verein

Demandes de places :

Une jeune fille de 15 ans, sachant un peu de français, du canton de Soleure, cherche une place dans une bonne famille comme aide de cuisine.

Une institutrice brevetée, du canton de Soleure, sachant trois langues cherche à *se placer dans un pensionnat, ou comme* gouvernante dans une famille.

Deux couturières du canton du Tessin cherchent des places.

Un jeune homme sachant deux langues cherche une place comme valet de chambre ou garçon de magasin.

Une jeune fille bien recommandée cherche une place comme gouvernante ou dame de compagnie dans une famille catholique.

Offres de places :

Une bonne famille catholique de la Bohême cherche une jeune fille comme bonne et aide de ménage, sachant correctement parler le français et un peu l'allemand; bon traitement et bonne rétribution.

Dans le canton de Soleure une bonne famille cherche une bonne française sachant un peu l'allemand.

Une famille de Lucerne cherche une jeune fille de 20 ans, ayant déjà servi comme bonne, pour deux enfants et aide *de ménage; bonne rétribution.*

Un jeune homme émancipé de l'école trouverait à se placer dans une bonne fa*mille de Soleure, pour travailler à la cam*pagne.

On cherche pour la France une jeune fille sachant correctement parler l'allemand, pour donner des leçons à une jeune fille; elle devrait savoir aussi la couture.

Une bonne cuisinière sachant aussi le b'anchissage est cherchée pour un petit *ménage à Lucerne.*

Une bonne famille de Fribourg cherche une jeune fille allemande de 18 ans comme aide de ménage, de préférence une orpheline qui se déciderait à rester quelques années et qui serait traitée comme un membre de la famille.

S'adresser à M. l'**abbé Kleiser,** directeur du Patronage, *Canisiushaus*, à **Fribourg,** par écrit ou personnellement tous les mardis et samedis de 11 heures à 1 heure.

Commerce de bois et de houille

EN GROS ET DÉTAIL

ED. HOGG & STALDER

avisent le public qu'ils ont transféré leur bureau et chantier **au Criblet,** à **Fribourg,** d'où ils livrent les bois de construction et le bois de chauffage coupé et non coupé, houilles, anthracites et coke aux prix les plus réduits. (H 965 F) (1070/602)

Paul Flury, fabricant d'étoffes de soie

93, DUFOURSTRASSE, 93, RIESBACH, ZURICH (558)

offre des **étoffes** de **soie** noire, garanties solides, contre remboursement, à prix de fabrique. Sur demande, échantillons par retour du courrier. Envoi franco à domicile.

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne la Feuille officielle et la Feuille d'Avis du canton de Fribourg, ainsi que pour les annonces et réclames des différentes publications de l'IMPRIMERIE CATHOLIQUE (Liberté, Ami du Peuple fribourgeois, Ami du Peuple valaisan, Revue de la Suisse catholique, Demokrat, Semaine catholique, Almanach catholique de la Suisse française, etc.), on est prié de s'adresser directement à

L'AGENCE FRIBOURGEOISE d'ANNONCES

au 1er ÉTAGE de la MAISON ZURKINDEN, coiffeur

71, Rue des Epouses, 71

A FRIBOURG (SUISSE)

PRIX DES ANNONCES:		PRIX DES RÉCLAMES:	
Pour le canton	**15** centimes la ligne	Pour le canton	**30** centimes la ligne.
» la Suisse	**20** » » »	» la Suisse	**40** » » »
» l'étranger	**25** » » »	» l'étranger	**50** » » »

Avis important

En s'adressant **directement** à l'**AGENCE FRIBOURGEOISE D'ANNONCES** on peut obtenir un **rabais** en rapport avec l'importance de la commande. — Les personnes qui demandent des **renseignements** doivent toujours indiquer le **numéro** de l'annonce et le **nom du journal** dans lequel elle a paru. De plus, envoyer le timbre-poste nécessaire si on désire une réponse par écrit.

L'AGENCE FRIBOURGEOISE D'ANNONCES

se charge des insertions dans les journaux du canton, de la Suisse et de l'étranger.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

SÉB. KNEIPP

VIVEZ AINSI

OU

AVIS & CONSEILS PRATIQUES

POUR

VIVRE EN BONNE SANTÉ

ET

GUÉRIR LES MALADIES

PRIX : 3 FR. 50

Le soussigné vient d'ouvrir, à Fribourg, un nouvel atelier de

PHOTOGRAPHIE

au Varis, N° 170

(tout près du Musée)

En garantissant un travail soigné à des prix très modérés, pour l'exécution de **portraits** photographiques; **groupes** de familles, écoles, sociétés, etc.; comme aussi pour les **vues,** reproductions et tous les travaux de son état; se recommande à l'honorable public, (507/288)

P. MACHEREL, photographe

à FRIBOURG (Suisse)

Grand local à louer

pouvant servir d'entrepôt. S'adresser à la **Marbrerie de la Villette.** (392)

INSTITUTION SAINT-JOSEPH

à Gruyères (Suisse)

Etablissement fondé pour apprendre à parler aux sourds-muets. Situation saine et très avantageuse pour le développement des enfants. *Rentrée le 1er octobre.* On ne recevra pas de nouveaux élèves pendant l'année. Pour prospectus et renseignements s'adresser à (1129/636)

Madame la Supérieure.

A VENDRE faute d'emploi, un beau **lit complet** à deux personnes; une **garde-robe** double, en noyer, et une couchette; le tout presque neuf et à très bas prix.

A louer près du Collège, pour une ou deux personnes, une **belle chambre,** meublée si on le désire. Entrée à volonté. S'adresser à l'**Agence fribourgeoise d'annonces,** rue des Epouses, N° 71, à **Fribourg.** (1089)